

**D.I.U. INFERTILITÉ MASCULINE
ET ASSISTANCE À LA PROCRÉATION :
de la physiologie à la prise en charge thérapeutique**

Responsable Universitaire : Pr L. BUJAN

En association avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle en Médecine inscrits en DES/DESC de Gynécologie-Obstétrique, Gynécologie Médicale, Andrologie, Urologie, Endocrinologie, Pédiatrie, Médecine Générale, Génétique, Biologie⁽¹⁾,
 - Étudiants de 3^{ème} cycle en Pharmacie,
 - Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA en Gynécologie, Andrologie, Urologie, Endocrinologie, Pédiatrie, Médecine Générale, Biologiste⁽¹⁾,
- ⁽¹⁾Autre spécialité après avis du Responsable du DIU sur projet professionnel.

Formation continue :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteurs en Pharmacie Biologiste titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Infirmier(e) DE (sur projet professionnel), Sage-Femme (DE) : titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Techniciens de laboratoire, Conseiller en génétique : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

CV + lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Lettre de motivation ou entretien notamment pour les non médecins, pharmaciens ou sages-femmes, devant présenter un projet professionnel.

Nombre de places limité à 25 toutes Universités confondues

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les connaissances et le savoir-faire permettant l'adaptation du professionnel à la prise en charge de l'homme et des couples ayant des troubles de la reproduction.

À titre d'exemple :

- savoir poser un diagnostic étiologique et orienter la thérapeutique devant une azoospermie,
- savoir poser l'indication de congélation des gamètes, organiser la prise en charge et en prévoir les modalités d'utilisation,
- acquérir les connaissances permettant la prise en charge en AMP des couples sérodifférents,
- acquérir les éléments de réflexion permettant d'élaborer une casuistique pour les cas limites de demande d'AMP.

Un accent fort est mis sur un enseignement centré sur des cas cliniques permettant aux participants de se mettre en situation et ainsi d'acquérir un véritable savoir-faire dans cette thématique. L'approche se veut globale et tiendra compte également des aspects psychologiques.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du DIU

Contrôle des connaissances - Évaluation

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DIU*
Assiduité
Examen final écrit
Mémoire écrit de fin de DIU

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 800 euros

Renseignements :

Mme DELRIEU Marianne – Tél : 05 67 77 10 41 - E-mail : mldr.secuniv@chu-toulouse.fr

Hôpital Paule de Viguier – Médecine de la Reproduction

330 avenue de Grande Bretagne - 31059 Toulouse cedex 09